

Association Le Foyer

RAPPORT ANNUEL 2018



Conseil de l'association Le Foyer

Etat au 31 décembre 2018

M^e Claude Paquier

M. Edouard Catella

M. Bernard Henguely

M. Jean Menthonnex

M. Sandro Delorenzi

M^{me} Michèle De Preux

M^{me} Barbara Kugler

M^{me} Anne-Marie Bridel

M. Alain Flückiger

Direction générale:

Direction:

Organe de vérification:

Case postale 590 • 1020 Renens 1 • Président

Av. Tivoli 2 • 1007 Lausanne • vice-président

Ch. de la Violette 14 • 1030 Bussigny • trésorier

Villa Rosemont • Sentier de Rosemont 1 • 1820 Territet • secrétaire

Av. de Senalèche 23 D • 1009 Pully • membre

Ch. des Boracles 9 • 1008 Jouxens-Mézery • membre

Maiengasse 19 • 4056 Bâle • membre

Av. des Alpes 18 • 1006 Lausanne • membre

Rue de la Paix 27 • 1630 Bulle • membre

M. Marc Pannatier • Directeur senior • rte d'Oron 90 • 1010 Lausanne

M. Ghiskan Sakijha • rte d'Oron 90 • 1010 Lausanne

Prateo Conseil SA • Lausanne

Compte de chèques postaux: 10-485-5

L'**Association Le Foyer**, reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, gère à Lausanne cinq établissements distincts:



centre éducatif avec home et ateliers, destiné à la prise en considération permanente de personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées (~ 90 résidents), sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ou de confession (fondé en 1900)



école pour enfants atteints d'autisme (16 élèves) (ouverte en 1997)



structure en externat pour huit adolescents et jeunes adultes (16-20 ans) atteints d'autisme (ouverte en 2008)



structure d'accueil temporaire en externat destinée à l'accueil d'enfants et adolescents en week-end et périodes de vacances (ouverte en 2012)



structure d'hébergement pour adultes atteints d'autisme (ouverte en 2017)

L'association fournit les structures et moyens permettant le développement maximal des capacités des personnes accueillies, l'épanouissement de leur personnalité, leur intégration sociale et la limitation des pertes dues au vieillissement. Nos établissements dispensent pour cela une pédagogie, une éducation et un accompagnement spécialisés en offrant des activités scolaires, professionnelles et de développement personnel correspondant aux besoins de chacun.

Les ressources de l'association sont constituées des recettes d'exploitation (facturation des frais de pension, subventions, cotisations, dons et legs).

Rapport du directeur senior

Marc Pannatier

Alors que la 2^e phase de notre métamorphose institutionnelle avait été lancée en juin avec les premières démolitions partielles des deux maisons longeant la route d'Oron, un arrêt brutal des opérations a dû être ordonné. En cause, la solidité insuffisante de certaines dalles d'étages, situation révélée tardivement par des sondages complémentaires requis par nos architectes.

Informée de ce constat, la commission de construction du Foyer s'est rapidement trouvée devant l'alternative suivante: obtenir le renforcement des éléments problématiques et poursuivre le programme de rénovation planifié ou examiner les conséquences pratiques et financières résultant de la modification du projet initial.

«A quelque chose malheur est bon» dit le proverbe. Finalement, et tout bien considéré, le remplacement des bâtisses vétustes par une édification moderne présentant tous les avantages structurels de nos récentes constructions devenait une évidence!

Notre directeur vous exposera dans son rapport les conséquences de cette décision sur la vie institutionnelle, chamboulée certes mais prête à absorber ce virage décisif pour le futur du Foyer. De fait, une période intermédiaire d'une année au minimum devrait s'étendre jusqu'à la réception d'un nouveau permis de construire, document autorisant le redéploiement des ouvriers sur le site, la destruction de l'existant et le redémarrage des opérations.

Dès lors, en raison de cette inactivité forcée, j'ai souhaité mettre un terme à mon engagement au service de l'association au 31 mars 2019 afin de



jouir pleinement des bienfaits de la retraite en compagnie de ma chère épouse.

Vous tous, qui nous lisez parfois depuis des décennies, soyez chaleureusement remerciés de l'amabilité que vous m'avez témoignée tout au long des trente-sept années passées à la direction de cette institution et du soutien que vous n'avez cessé de nous accorder. Je n'oublierai jamais toutes ces années de bonheur! Bon vent au Foyer!

Rapport du conseil

Claude Paquier, président

Mesdames, Messieurs,

En prenant le temps de parcourir d'anciens rapports de notre association, nous pouvons constater combien les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Certains exercices ont été ponctués par des événements marquants comme la création de nos structures dédiées aux enfants, adolescents et adultes atteints d'autisme, l'organisation des festivités en l'honneur du 100^e anniversaire du Foyer ou le projet d'agrandissement de nos infrastructures. En cela, l'année 2018 a été une année particulière durant laquelle votre conseil a pris une décision symboliquement très forte pour le futur de l'institution et son image.

Comme certains d'entre vous l'ont peut-être appris par le biais des «Gazettes du chantier» que M. Marc Pannatier a rédigées, nous avons été contraints d'arrêter subitement notre chantier. L'expertise des dalles de nos anciens bâtiments a révélé qu'elles n'étaient pas en mesure de supporter le poids des futurs aménagements prévus dans le cadre de la rénovation. Il nous a fallu nous rendre à une évidence: nos belles et anciennes bâtisses centenaires ont vécu! Forts de ce constat et des coûts supplémentaires qu'engendrerait le renforcement des dalles, la commission de construction et les architectes ont logiquement pensé à la solution d'une nouvelle construction.

C'est ainsi que le conseil, lors de sa séance du 14 novembre 2018, a pris la décision de démolir les anciens bâtiments et de donner l'aval à un nouveau projet de construction d'un bâtiment flambant neuf.

Cette décision historique marque un important tournant pour l'image de l'institution qui va être remodelée et perdre ses bâtiments porteurs d'une grande partie de l'histoire institutionnelle. Si les murs disparaissent, nous sommes certains que l'esprit, l'énergie et les valeurs perdureront. Nous en voulons pour preuve la réussite de l'installation des résidents dans les nouveaux bâtiments bâtis dans le cadre de la première étape de construction.

Outre sa séance du mois de novembre, le conseil a poursuivi ses réflexions lors de quatre autres rencontres lors desquelles les membres ont posé les axes stratégiques liés au suivi des travaux et aux états financiers de l'association. Ils ont soutenu la direction dans ses orientations et projets opérationnels toujours préoccupée par le bien-être des résidents et les conditions-cadres de travail des collaborateurs.

La composition du conseil a subi quelques modifications en cours d'année avec l'annonce du départ de M. Bernard Roth, actif depuis 2004 en tant que représentant des familles. A l'occasion de la séance qui a précédé l'assemblée générale, M. Bernard Roth a adressé quelques mots aux membres et remercié l'ensemble des collaborateurs de l'institution en précisant que son cœur sera toujours au Foyer. M. Bernard Roth a été chaleureusement remercié pour son investissement et pour le temps qu'il a offert au conseil.

M. Alain Flückiger, nouveau membre, a été accueilli au sein du conseil. Au bénéfice d'un riche parcours professionnel et associatif, les membres se réjouissent de cette admission qui vient renforcer les compétences du groupe.

M^{mes} Barbara Kugler, Michèle de Preux, Anne-Marie Bridel et M. Jean Menthonnex, dont les mandats étaient arrivés à échéance, ont été réélus pour trois nouvelles années.



Le 10 juillet 2018, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir, pour une présentation et visite de nos établissements, M. Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale. Nous avons profité de cette occasion pour présenter à M. Maillard le projet de construction en cours et d'échanger avec lui et ses collaborateurs sur la question de l'accompagnement des personnes adultes atteintes de troubles du spectre autistique.

L'occasion d'accueillir des visites est à nouveau une occasion pour les membres de constater l'ambiance chaleureuse qui règne au sein des différents secteurs et de mesurer la satisfaction des résidents. Le conseil souhaite à nouveau féliciter l'ensemble des collaborateurs pour la qualité du travail réalisé et leur signifier toute sa gratitude. Il en va de même pour les résidents et leurs familles qu'il remercie pour leur confiance.

Nous ne saurions terminer ce rapport 2018 sans nous arrêter sur la décision prise par M. Marc Pannatier de mettre un terme à ses activités suite à l'annonce de la suspension temporaire des travaux. Après plus de trente-sept années d'un investissement hors pair, le conseil souhaite adresser à son directeur senior toute sa reconnaissance pour le temps consacré aux intérêts de l'association.

M. Pannatier, depuis son entrée en service, a participé intensivement au développement des infrastructures et des activités de l'association, reprenant avec détermination le flambeau familial. Doté de solides compétences pédagogiques



et managériales, il a su pérenniser les valeurs de l'institution et favoriser son évolution. Pour preuve, la création de l'école pour enfants atteints d'autisme qui, avec les années, est devenue une référence au même titre que les autres structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme. Son engagement sans failles a permis de maintenir durant toutes ces années un climat de stabilité, de sécurité et de confiance au sein de notre établissement. Nous lui souhaitons au nom des résidents, des collaborateurs, de la direction et du conseil une retraite paisible et lui adressons tous un grand merci.

Rapport du directeur

Ghiskan Sakijha, directeur

Mesdames, Messieurs, chères familles,

Je souhaite débiter ce rapport annuel en évoquant l'importante décision prise par le conseil de notre association au mois de novembre. Comme vous l'avez certainement appris par le biais de nos divers canaux de communication, la seconde étape de notre chantier a été interrompue en raison de problèmes de dalles. Suite à de nouvelles expertises, le conseil a pris la décision de démolir les anciens bâtiments et d'entamer un nouveau projet en collaboration avec le bureau d'architecte Ferrari.

Si cette décision fait bel et bien l'unanimité, elle représente un vrai défi et un tournant historique pour notre institution et son image. Certains diront qu'il ne faut pas s'attacher aux vieilles pierres et que ce sont les valeurs et l'âme de l'institution qui doivent rester pérennes et traverser le temps. D'autres, certainement plus nostalgiques ou sensibles, regrettent la perte d'une vue et de murs remplis d'histoire.

Cette décision est un vrai changement pour l'institution qui va effectivement voir son image se modifier. Nous pouvons bel et bien parler d'une métamorphose complète, car il ne restera plus aucune trace physique du passé.

Je tiens à vous rassurer, j'en suis convaincu, cette décision, ce choix réfléchi sont de toute évidence ce que nous pouvions offrir de mieux, compte tenu de la situation, à nos résidents. Cela dans une vision des années à venir et une prévision des futurs besoins d'accueils de nouveaux pensionnaires. J'en veux pour preuve les motifs retenus par le conseil lors de la mise en place du projet initial de transformation qui sont les suivants et qui restent toujours d'actualité :

- ▶ Constituer des unités de vie aux effectifs plus réduits (8 lits).
- ▶ Fournir à chaque résident interne une chambre individuelle.
- ▶ Création d'un lieu de vie spécialement adapté aux besoins d'adultes atteints d'autisme.

- ▶ Aggrandir et moderniser les espaces de détente.
- ▶ Créer ou aggrandir les locaux affectés aux activités thérapeutiques, aux services hôteliers et à l'administration.
- ▶ Créer des espaces de restauration et une nouvelle cuisine.
- ▶ Optimiser la production énergétique.
- ▶ Améliorer l'isolation thermique des façades, fenêtres et toitures.
- ▶ Créer des places de stationnement supplémentaires.
- ▶ Réaménager les espaces verts et les circulations.

Le nouveau projet nous permettra d'augmenter encore de 6 lits supplémentaires nos capacités d'accueils pour personnes adultes atteintes d'autisme. Les postes de travail en ateliers devraient également augmenter avec de nouvelles possibilités d'accueil.

C'est ainsi un tout nouveau et grand défi que les résidents, leurs familles, les collaborateurs et la direction devront relever dans les deux à trois années à venir. Je sais que nous sommes prêts, car ce nouveau projet est porteur de sens et son objectif correspond en tout point à notre mission et aux besoins des résidents. La métamorphose est lancée, nous répondrons présents pour l'accompagner et la soutenir.

Sur un plan plus pratique, parallèlement aux grandes décisions et à leurs impacts sur les années à venir, notre organisation se développe

et nos structures poursuivent activement leurs activités. Le mois de mai a été marqué par la migration de notre système de management de la qualité qui est passé de la norme ISO 9001 : 2008 à celle d'ISO 9001 : 2015. Cette démarche nous a permis de revoir nos processus de management et de passer avec succès l'audit de certification. Sur le plan des ressources humaines, la formation des collaborateurs a été, comme chaque année, fortement encouragée. De nombreuses formations courtes de 2 à 3 jours traitant des questions liées aux problèmes visuels ou à l'autisme ont été octroyées. Plusieurs collaborateurs ont entamé des formations plus longues, certifiantes, telles que praticiens formateurs, gestion d'équipe et conduite de groupe ou encore le CAS en autisme. Deux cadres et deux responsables ont participé à la formation de formateur institutionnel pour le processus de production du handicap (PPH). Il s'agit là d'un modèle conceptuel qui vise à documenter et expliquer les causes et les conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement des personnes. Ce modèle s'applique à l'ensemble des personnes ayant des incapacités, peu importe la cause, la nature et la sévérité de leurs déficiences et incapacités. Il est prévu que ce modèle entre en application au courant de l'année 2019 et que des modules de formations internes soient mis en place par nos formateurs fraîchement certifiés.

Les résidents, quant à eux, poursuivent fidèlement leurs activités aux ateliers et leur évolution au sein des nouveaux lieux de vie. J'ai reçu de leur part plusieurs cartes postales envoyées du Portugal et du sud de la France, par exemple, témoignant de belles et agréables vacances. Notre projet « Job Coaching » se poursuit en collaboration avec le CHUV et Pro Infirmis. Il concerne trois résidents externes qui vont partager leur temps de travail entre nos ateliers et le CHUV dans le cadre de diverses missions. M. Benoît Ryter, qui occupe un poste de vannier au Foyer, est le premier résident à avoir intégré la pâtisserie et y évolue à sa grande satisfaction et celle de son nouvel employeur. Le Rotary, pour sa traditionnelle sortie annuelle, nous a réservé une magnifique surprise à l'occasion de son 50^e anniversaire. Nous avons





eu la chance d'être conviés à bord du magnifique bateau « La Suisse » de la Compagnie générale de navigation qui nous a conduits à Yvoire pour y savourer un succulent repas. Même si ce jour-là la pluie était de la partie, la bonne humeur et la joie des résidents et des rotariens nous ont portés. C'est sur une note de reconnaissance que je souhaite terminer ce rapport et adresser mes cha-

leureux remerciements à toutes les personnes proches ou lointaines qui chaque année nous soutiennent par leurs encouragements, leurs mots ou leurs dons. Cette énergie nous motive et va nous permettre de traverser la grande transition qui s'annonce pour notre institution.

Merci à tous et à l'année prochaine !

Rapport de l'EEAA

Les enseignantes

Nous recevons à l'antenne aujourd'hui les enseignantes de l'Ecole pour Enfants Atteints d'Autisme. Mesdames, que relever de cette année 2018 ?

Chers auditeurs, nous voici sur le stade de la Route d'Oron 90 en présence des 16 élèves qui sont prêts sur le terrain de l'école. Cette équipe est entraînée par 6 enseignantes et 4 stagiaires. Ils sont prêts et cette année sera une année sportive, c'est assuré !

Pour préparer cette saison, notre équipe s'est entraînée plusieurs fois à la patinoire. Les sportifs se sont dépassés sur la glace et les progrès se sont vite faits sentir. De leur côté, les entraîneurs ont suivi une formation sur la violence afin d'arbitrer au mieux les écarts de jeu.

Malheureusement, le départ d'un des membres de l'équipe a eu lieu fin février. En effet, Minh-Quang a eu l'opportunité d'aller visiter d'autres horizons. Nous lui envoyons toutes nos pensées. Afin de gar-

der un rythme d'entraînement adéquat malgré un effectif de sportifs diminué, les entraîneurs ont organisé une journée à Villars-sur-Ollon. Nos jeunes ont ainsi pu se dépenser sur les skis ou sur les luges. L'air frais de la montagne leur a fait le plus grand bien. Dans le but de rester une équipe solide, la direction du club a cherché un remplaçant. Rapidement, Rayan s'est démarqué et il a débuté dans notre club en avril, pour notre plus grand plaisir.

Le partenariat avec les familles des sportifs est un point central dans l'approche du club de l'EEAA. C'est pourquoi une soirée avec tous les parents a été organisée en mars. Le thème de l'alimentation a été abordé. De bonnes discussions en ont découlé et le travail auprès des sportifs en a été que meilleur.

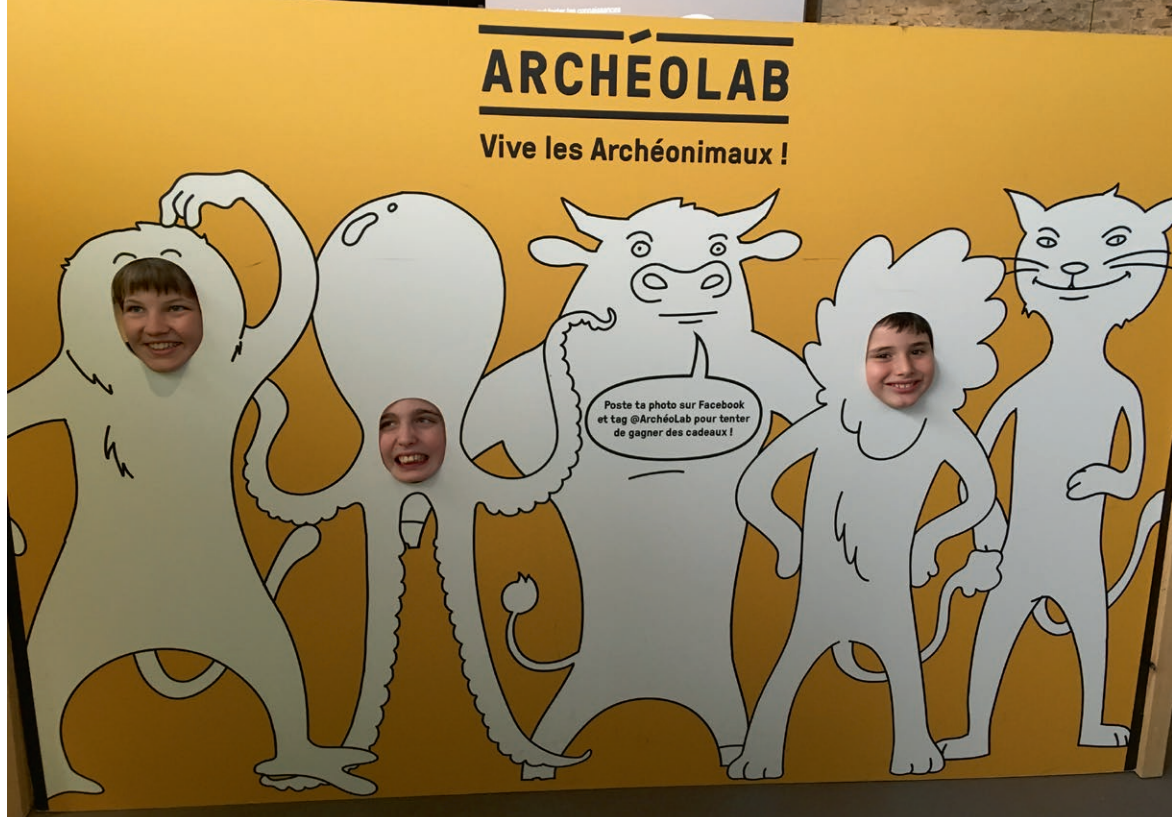




A côté des entraînements intensifs qu'ont suivis les jeunes, des sorties culturelles ont été mises en place les mois suivants. L'équipe a eu le plaisir de se rendre plusieurs fois au musée Archéolab à Pully afin de découvrir les cinq sens. Des sorties à la bibliothèque ont également vu le jour dans le but de travailler l'art du sport sur des supports plus manuscrits. Ces sorties ont permis aux entraîneurs de se renseigner sur les thèmes qui passionnent les joueurs. De plus, une journée sensorielle, organisée par les thérapeutes du club, a été proposée. Grâce à cela, les sportifs ont pu exercer les aspects sensoriels qui représentent parfois un défi pour notre équipe au quotidien. Dans le but de diversifier les compétences sportives, le club a organisé deux sorties voile au Bouveret durant le mois de juin. Les membres du club ont ainsi pu naviguer sur le lac et profiter de l'air marin. Puis, avant une pause estivale bien méritée, Clément, jeune sportif de l'équipe, a invité chez lui tous ses camarades. Cette journée ensoleillée a été un moment rempli de joie durant lequel les jeunes ont pu s'essayer à l'équitation et s'amuser dans l'eau. Après plusieurs semaines de repos, notre équipe

revient sur le terrain. Cependant quelques changements ont eu lieu durant l'été. En effet, quatre sportifs ont quitté le club afin de se familiariser avec de nouvelles disciplines et de nouveaux entraîneurs. Nous tenons à souhaiter une bonne continuation à Jean-Michel, Constance, Jian et Brayan. Le staff de l'équipe a également perdu plusieurs de ses membres. Laurie, notre logopédiste, et Laura, enseignante méritante, ont toutes deux décidé d'aller habiter sous d'autres latitudes. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour leur futur. Afin de rester un club de renom avec une belle cohésion de groupe, plusieurs engagements ont eu lieu. Premièrement, quatre jeunes membres ont rejoint l'équipe: Salvatore, Rodrigo, Elio et Asyia. De plus, le staff a été complété par Camille, cette nouvelle logopédiste et Valentine, nouvelle enseignante. Le club a également été heureux d'apprendre que Sandrine et Laura S. attendaient un enfant pour la pause estivale. Durant leur congé bien mérité, Kim et Camille ont pris le relais.

Malgré tous ces changements, la reprise a été bonne et les sportifs ont retrouvé leurs entraî-



nements avec plaisir. L'alimentation variée étant une des clés de la réussite, le club a vu quelques changements d'organisation à ce niveau-là. Dorénavant, les adolescents de l'équipe vont manger tous les midis dans le container devant l'école, nouvel espace proposé par la direction du club. En octobre, une sortie au Cirque a permis à chacun de se détendre un moment avant de reprendre les matchs. Tout au long de l'année, nous avons reçu des visites de stagiaires de la HEP et de l'Université de Fribourg. Leurs regards extérieurs ont permis au club de réfléchir sur ses pratiques et de jolis moments d'échanges ont été vécus avec les sportifs. Durant les mois d'octobre et de novembre, le staff a suivi une importante journée de conférence « TEACCH » à Genève puis s'est rendu au premier Congrès sur l'Autisme à Berne. Cela leur a permis d'échanger sur leurs pratiques et de parfaire leurs connaissances. Grâce à cette année sportive et culturelle, les membres du club ont pu mener à bien leurs entraînements et progresser dans tous les domaines. De grands moments de joie ont été partagés et l'avenir du club est prometteur !



Rapport STRADA

Déborah Degouet, responsable de STRADA

A la rentrée du mois d'août, nous avons eu le plaisir d'assurer l'admission de trois nouveaux jeunes, dont deux provenant de l'EAA, et de développer de nouveaux projets. STRADA a accueilli quatre nouveaux stagiaires, une nouvelle collaboratrice en renfort et une nouvelle responsable. Nous poursuivons le partage des locaux avec nos collègues de l'atelier pour adultes autistes et ceux que nous croisons de la SAT.

Une des missions de la STRADA est d'accompagner au mieux nos jeunes vers une vie d'adulte et donc vers un projet professionnel. Cette année, la STRADA a donc pris une orientation plus dirigée vers le plan préprofessionnel, afin d'habituer nos jeunes adultes à la vie en atelier. Bien que les activités scolaires, structurées, et bien d'autres encore sont toujours d'actualité. Dès lors, trois ateliers ont vu le jour, l'un se déroulant dans les locaux de la STRADA, « l'atelier chips » et les autres se réalisant dans l'atelier situé dans la villa du Chardonneret, « les ateliers bombes de bains et fabrication de papier ».

Ces derniers requièrent de nombreuses compétences, telles que la sensibilisation aux tâches, au matériel, à l'environnement, à l'ambiance, mais aussi au travail à plusieurs. En effet, il a fallu apprendre à nos valeureux travailleurs les différentes étapes de fabrication, accorder leurs difficultés sensorielles avec le travail demandé.

Ces activités leur permettent également de développer :

- ▶ La motricité fine, en déchirant en petits morceaux le papier ou en épluchant les pommes de terre ou encore en remplissant les moules de bombes de bains.
- ▶ L'utilisation d'outils simples, comme l'économe, le mixeur, le micro-ondes.
- ▶ L'organisation, une étape après l'autre.
- ▶ L'orientation, en disposant les pommes de terre « les unes à côté des autres », ou en organisant son espace de travail.
- ▶ Les chiffres, en utilisant les outils simples, le bouton du mixeur ou du micro-ondes à mettre sur 1 par exemple.
- ▶ Les mesures, en utilisant des verres mesureurs pour réaliser les dosages nécessaires à la fabrication des bombes de bains.
- ▶ L'hygiène, avec le port d'une tenue appropriée, tabliers pour les ateliers manuels et veste pour l'activité culinaire. L'hygiène des mains est naturellement travaillée.
- ▶ Le nettoyage de son espace de travail, en participant au rangement et au nettoyage des ustensiles.





Pour chacun des ateliers, un déroulement sous forme de photos et un sous forme écrite ont été mis en place. Ces déroulements s'adaptent à la diversité des jeunes accueillis à la STRADA et leur permettent, quelle que soit la forme utilisée, de gagner en autonomie au fil du temps et de l'entraînement. Le travail d'équipe, valeur importante, est mis en avant, car chaque jeune ne parvient pas à réaliser forcément toutes les étapes d'une tâche. Ainsi nous pouvons associer deux jeunes qui sont complémentaires et les laisser réaliser ensemble le travail complet.

La zoothérapie a également fait son apparition dans le programme hebdomadaire de la STRADA; cinq de nos neuf jeunes en profitent cette année. La zoothérapie se déroule une fois par semaine et est devenue un rendez-vous incontournable. Ainsi, tous les jeudis une bonne partie de la STRADA se rend à Maraçon pour rejoindre Maude notre thérapeute et propriétaire d'une magnifique ferme. Une fois arrivés, une tenue correcte est exigée pour braver le froid durant la rude période hivernale. Nous avons chaque semaine plusieurs missions qui nous sont confiées et le programme est adapté en fonction de la météo.

Nos missions sont les suivantes :

- ▶ Nourrir les chèvres et les moutons dans leur enclos extérieur.
- ▶ Nourrir les veaux et les vaches, et pour certains plus passionnés par le ménage, aider le robot à pousser le foin vers les vaches.
- ▶ Nourrir les lapins et les deux cochons d'Inde, Mickey et Minnie.
- ▶ Donner le bain aux deux tourterelles, Ambre et Suzy.





- ▶ Brosser les chevaux Amilla, Sauterne et l'âne Flocon.
- ▶ Promener les chevaux et les ânes, bien sûr toujours en compagnie des fidèles chiens de la ferme : Fidji, Tjango et Spike. Sans oublier de passer dire bonjour aux trois alpagas, Popeye, le papa, et sa petite famille.
- ▶ Apprentissage au détour des récits de Maude de nombreuses particularités sur chacun de ces animaux.

Notre travail est toujours récompensé par un thé maison fait par Maude, que nous dégustons autour d'une table tous ensemble, avec des petits biscuits, afin de clore notre séance et de nous dire à la semaine prochaine pour de nouvelles aventures. Au retour, l'activité se poursuit pour les chauffeurs, eh oui ! la ferme c'est chouette, mais nous ne rentrons pas toujours propres et par conséquent le bus non plus. Allez un petit coup de ménage. Puis fin de l'épopée de la ferme, retour à la STRADA des fermiers et accueil

chaleureux de nos collègues « ah vous sentez la ferme ».

Depuis le début de cette activité, nous avons constaté de belles évolutions ; voici quelques petites anecdotes pour clore ce récit :

- ▶ Un jeune, sourire jusqu'aux oreilles en promenant un chien en laisse alors qu'il en avait peur il y a encore quelques mois.
- ▶ Le contact plus délicat au fil du temps de certains jeunes qui avaient tendance à taper ou tirer les poils ou plumes des animaux.
- ▶ Un jeune qui accepte de rentrer dans un enclos du jour au lendemain alors qu'il n'y parvenait pas quelques mois plus tôt.
- ▶ Les sourires et éclats de rire, plus que rayonnants, de nos jeunes lors du joli spectacle de l'envol des tourterelles et leur rire commun.

Bravo à tous pour votre travail et vos apprentissages.

Rapport SAT

Carolina Fernandez, responsable de la SAT

Cette année 2018, les accompagnants de la SAT ont souhaité se former dans divers domaines en lien avec la mission de la structure. L'équipe, toujours soucieuse de s'améliorer, a participé à trois formations au cours du premier semestre.

1. Formation MAKATON Suisse Romande
2. Formation prévention et gestion de la violence
3. Formation à l'accompagnement des jeunes avec comme intervenantes les enseignantes de l'école pour enfants atteints d'autisme, Marie Pachoud et Sandrine Conus.

Qu'est-ce que le MAKATON ?

« Le Makaton est un programme d'aide au développement du langage et de la communication. Il est constitué d'un vocabulaire de base fonctionnel utilisé avec la parole, des signes et des pictogrammes. Le Makaton s'adresse aux parents, thérapeutes, éducateur, et enseignants, afin que toutes les personnes ayant des contacts fréquents avec l'utilisateur pratiquent le même mode de communication et facilitent son apprentissage.

Les signes et les pictogrammes apportent des informations visuelles au langage parlé, améliorent la compréhension et facilitent l'expression. Grâce au Makaton, il devient possible pour les personnes en difficulté au niveau du langage d'accéder plus rapidement à diverses fonctions de la communication : dénommer, demander, faire des choix, exprimer un sentiment, commenter.

Le Makaton est destiné à une large population d'enfants et d'adultes présentant des troubles du langage associés à des handicaps divers : troubles spécifiques du langage, atteintes neurologiques, déficience intellectuelle, autisme (TSA), infirmité motrice cérébrale, polyhandicaps. Ce programme peut aussi être utile pour développer les prérequis à la lecture grâce, principalement, aux pictogrammes. »

C'est dans ce but qu'en février, nous avons fait la connaissance de M^{me} Geneviève Aerni, psycho-

logue spécialiste FSP, qui s'est investie sur deux samedis afin de former toute l'équipe au premier niveau, autrement dit L'Atelier de Démarrage. Ces deux journées de formation ont eu lieu à l'Hôtel Aquatis. La SAT a partagé cette formation avec des professionnels des diverses structures du Foyer : EEAA, STRADA, VELA et nos deux psychologues. Il y régnait une magnifique dynamique.

Durant les mois de mai et de juin, nous avons suivi notre deuxième formation, celle sur la gestion de la violence. Dans le cadre de nos activités, il nous arrive de devoir faire face à des situations complexes et parfois violentes. Afin d'acquérir des gestes appropriés et une attitude professionnelle adaptée à ces moments-là, l'institution collabore depuis plusieurs années avec M. Raphaël Roig, spécialiste en prévention et gestion de la violence dans des contextes professionnels.

Au bénéfice d'une bonne connaissance de notre environnement et de nos résidents, M. Roig sait parfaitement bien adapter ses interventions aux besoins des différentes structures. Il a fallu diviser notre équipe en deux groupes sur deux journées afin de viser un bon rythme d'apprentissage et de pouvoir se mettre en situation à tour de rôle.

Nous avons exercé les pratiques enseignées dans divers lieux : à la salle de gymnastique, dans nos locaux à la SAT ainsi que dans notre bus. M. Roig ne nous a pas seulement formés en situation pratique, il nous a conseillés sur l'aménagement de notre environnement, comme par exemple le vestiaire, dans le but de pouvoir anticiper des situations à risques. Il nous a rendus attentifs à la répartition des places dans le bus lors de nos sorties. Anticiper la place de chacun en prenant en compte le risque de comportements violents des enfants



permet souvent d'éviter des problèmes. C'est une formation de grande valeur de laquelle nous ressortons, certes, courbaturés, mais aussi mieux outillés et plus sécurisés pour offrir un accompagnement adéquat lors de situations complexes.

Au mois de juin, nous avons investi la salle du Chardonneret avec M^{mes} Marie Pachoud et Sandrine Conus pour une journée de cours imaginée sur mesure afin de répondre à notre besoin d'approfondir nos compétences dans l'accompagnement des jeunes. Après une matinée bien chargée en théorie, nous avons visité les classes de l'EEAA afin de mieux mesurer l'impact d'un environnement adapté et structuré. Cette journée de partage de connaissances et d'expériences nous a enivré. Nous sommes sortis

du cours avec de nouvelles idées à mettre en pratique. Encore une fois, l'équipe a su se mobiliser pour revoir certains outils d'aide à la communication. Nous avons également acheté de nouveaux jeux qui ont un sens éducatif et nous avons surtout revu l'aménagement et les supports que nous utilisons pour nos activités.

Ces trois formations ont contribué au mieux-être de l'équipe sur son lieu de travail. La structure poursuit activement son développement avec de jeunes résidents et des familles qui continuent à nous témoigner leur confiance ainsi qu'une équipe toujours motivée à intervenir. Merci à tous pour votre soutien et à l'année prochaine.

Bilan au 31 décembre 2018 (en CHF)

	2018	2017
ACTIF	59'440'286,88	56'185'671,22
ACTIF CIRCULANT	24'462'245,86	23'918'357,67
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	16'710'644,31	17'658'886,23
Caisses	71'673,34	97'353,30
PostFinance	2'602'972,61	2'639'750,68
Banques	8'489'532,72	9'285'425,61
Titres cotés en bourse détenus à court terme	5'546'465,64	5'636'356,64
Créances résultant de la vente de biens et de prestations	4'177'004,52	2'459'042,85
Débiteurs cantons	2'049'180,40	1'812'022,00
Débiteurs pensions	2'003'898,92	634'630,80
Débiteurs ateliers	896,60	1'486,00
Débiteurs La Vigie	6'359,80	6'323,80
Débiteurs divers	116'668,80	4'580,25
Autres créances à court terme	279'427,29	73'888,99
AFC, impôt anticipé à récupérer	115'415,09	73'888,99
Autres créances envers des tiers	164'012,20	0,00
Stocks	89'781,50	93'313,70
Stocks ateliers	51'036,00	56'720,00
Stocks divers	38'745,50	36'593,70
Actifs de régularisation	3'205'388,24	3'633'225,90
Charges payées d'avance et produits à recevoir	173'134,32	462'322,31
Excédents de charges de l'exercice secteur SPAS	800'311,28	1'296'931,39
Excédents de charges de l'exercice secteur SESAF	2'231'942,64	1'873'972,20
ACTIF IMMOBILISÉ	34'978'041,02	32'267'313,55
Immobilisations corporelles meubles	382'950,74	327'558,50
Mobilier, machines Le Foyer	292'837,74	264'830,50
Mobilier, machines La Vigie	14'790,00	19'960,00
Véhicules Le Foyer	75'323,00	42'768,00
Immobilisations corporelles immeubles	34'595'090,28	31'939'755,05
Immeubles, terrains Le Foyer	4'017'578,25	4'172'043,25
Extension Le Foyer	30'432'432,03	27'618'151,80
Immeuble La Vigie	145'080,00	149'560,00

suite ►►

►►► suite

	2018	2017
PASSIF	59'440'286,88	56'185'671,22
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	3'382'826,00	3'239'132,90
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1'110'584,95	452'756,35
Dettes envers des tiers	1'110'584,95	452'756,35
Autres dettes à court terme	239'036,30	246'481,48
Créanciers répondants	121'506,50	134'722,38
Comptes individuels des résidents	117'529,80	111'759,10
Passifs de régularisation	2'033'204,75	2'539'895,07
Charges à payer et produits reçus d'avance	49'449,65	473'308,27
Retenues de garantie sur paiement Extension Le Foyer	76'187,10	218'239,80
Avances de subventions SESAF	1'907'568,00	1'848'347,00
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	23'000'000,00	20'000'000,00
PostFinance, crédit de construction	23'000'000,00	20'000'000,00
CAPITAUX PROPRES	33'057'460,88	32'946'538,32
Capital	2'000'000,00	2'000'000,00
Fonds de réserve	7'600'000,00	7'600'000,00
Fonds « Maillefer »	6'600'000,00	6'600'000,00
Fonds « Gaud »	1'000'000,00	1'000'000,00
Provisions	24'007'129,21	23'386'631,91
Provision pour risques sur titres	500'000,00	500'000,00
Provision pour extension	4'100'000,00	4'100'000,00
Provision pour extension (Fonds Bauer)	18'550'000,00	18'000'995,72
Provision pour manifestations spéciales	40'000,00	40'000,00
Provision pour rénovation	600'000,00	600'000,00
Provision pour formation, loisirs, recherches et développ.	217'129,21	145'636,19
Excédent de charges des exercices précédents	- 383'334,53	- 154'680,59
Fonds de régulation des résultats SPAS	0,00	114'587,00
Excédent de charges de l'exercice en attente d'affectation	- 166'333,80	0,00

Comptes d'exploitation 2018 (en CHF)

	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	13'407'392,97	12'732'694,35
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	13'407'392,97	12'732'694,35
Contributions des parents école spécialisée pour enfants autistes	26'620,00	22'592,00
Contributions des parents structure pour adolescents autistes	301'151,90	245'871,90
Pension des adultes internes	6'082'748,79	5'873'588,75
Pension des adultes externes	0,00	14'185,00
Contributions diverses	0,00	5'639,25
Contributions cantonales Vaud (Home)	3'227'437,05	2'914'509,50
Contributions cantonales Vaud (Ateliers)	645'000,00	656'000,00
Contributions cantonales CH (Home)	2'500'066,05	2'331'277,75
Contributions cantonales CH (Ateliers)	486'582,53	528'844,75
Revenu des ateliers	87'167,05	102'176,15
Repas et autres contributions du personnel	18'945,00	22'159,05
Autres contributions	31'674,60	15'850,25
CHARGES D'EXPLOITATION	- 16'639'765,60	- 16'166'323,73
Charges des ateliers	- 58'029,01	- 60'487,36
Achats de marchandises	- 36'214,39	- 36'865,84
Achats fournitures, publipostage, sous-traitance, outillage	- 12'047,17	- 10'908,25
Frais de bureau et administratifs, publicité et autres dépenses	- 9'767,45	- 12'713,27
Autres charges directes	- 666'475,94	- 592'783,09
Pécules des ateliers et du home	- 64'507,70	- 65'900,80
Primes assurances accidents	- 2'914,15	- 2'750,40
Besoins médicaux	- 9'394,71	- 13'535,05
Alimentation	- 461'964,39	- 424'695,50
Articles ménagers, produits, lingerie, étoffes, vêtements	- 127'694,99	- 85'901,34
Charges de personnel	- 14'352'479,31	- 13'807'564,25
Charges d'immeubles et installations	- 756'434,24	- 1'012'535,86
Ecole, formation, loisirs	- 394'017,66	- 326'273,80
Frais administratifs	- 136'944,99	- 98'293,62
Autres charges d'exploitation	- 71'910,45	- 60'114,75
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	- 203'474,00	- 208'271,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS	- 3'232'372,63	- 3'433'629,38
Produits financiers	154'923,31	189'504,12
Charges financières	- 51'961,80	- 25'874,93

suite ►►

►►► suite

	2018	2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 3'129'411,12	- 3'270'000,19
Résultats des locations et autres revenus et charges	97'157,20	72'944,20
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	0,00	26'152,40
EXCÉDENT DE CHARGES D'EXPLOITATION AVANT SUBVENTIONS SESAF	- 3'032'253,92	- 3'170'903,59
Dont:		
Excédent de charges de l'exercice secteur SPAS	- 800'311,28	- 1'296'931,39
Excédent de charges de l'exercice secteur SESAF	- 2'231'942,64	- 1'873'972,20

Compte de résultat 2018 (en CHF)

	2018	2017
PRODUITS HORS EXPLOITATION	748'388,30	2'639'016,65
Dons Le Foyer	680'388,30	1'484'022,50
Dons EEAA	30'000,00	30'000,00
Part sur la succession Renée Früh	0,00	755'396,20
Cotisations des membres	0,00	7'230,00
Location villa Rte d'Oron 84	24'000,00	24'000,00
Plus-values sur titres	0,00	19'576,00
Forfait vacation véhicule direction	14'000,00	14'000,00
Ajustement solde Extension Le Foyer	0,00	995,72
Utilisation provision rénovation	0,00	195'076,10
Utilisation provision à but non spécifique	0,00	108'720,13
CHARGES HORS EXPLOITATION	- 914'722,10	- 2'639'016,65
Rapport annuel	0,00	- 7'714,00
Soins esthétiques à quelques résidents	- 1'820,00	- 1'150,00
Formations Autisme Partenaires	- 6'000,00	- 26'670,97
Charges diverses	- 1'307,75	- 1'741,30
Frais de personnel direction	- 92'984,80	0,00
Frais véhicule de direction	- 5'878,25	- 4'594,25
Amortissement véhicule de direction	0,00	- 11'450,00
Différence sur facturation résidents étrangers	- 48'387,90	0,00
Annulation facturation transport prescrite	- 9'757,85	0,00
Frais et débours Conseil	- 2'777,25	- 3'305,95
Impôts et assurance incendie villa Rte d'Oron 84	- 2'880,00	- 5'411,50
Amortissement villa Rte d'Oron 84	- 32'540,00	- 32'540,00
Frais d'entretien La Vigie	0,00	- 22'340,70
Frais recherches et développement	0,00	- 1'195,25
Frais de vacances, camps et loisirs des résidents	0,00	- 28'606,21
Frais de rénovation pris en charge par la Provision rénovation	0,00	- 195'076,10
ATTRIBUTIONS AUX FONDS / PROVISIONS		
Provision pour risques sur titres	- 89'891,00	- 124'786,80
Provision pour rénovation	0,00	- 45'076,10
Provision à but non spécifique	0,00	- 108'720,13
Provision pour extension (Fonds Bauer)	- 549'004,28	- 2'000'995,72
Provision pour formations, loisirs, recherches et dévelop.	- 71'493,02	- 2'641,67
Provision pour manifestations spéciales	0,00	- 15'000,00
EXCÉDENT DE CHARGES DE L'EXERCICE EN ATTENTE D'AFFECTATION	- 166'333,80	0,00

Dons reçus en 2018

Afin de diminuer les frais généraux, seuls les dons dès Fr. 100.– sont publiés, mais nous tenons à remercier, avec encore notre vive gratitude, toutes les personnes qui ont témoigné leur intérêt par un don inférieur.

Anonymes	6'693.–	Fleury Caroline – Froideville	100.–
A-Charity Foundation p.a Herrn lic. iur.		Fondation Georges & Violette Petter – Lausanne	30'000.–
Markus Kolzoff – Triesen	625'000.–	Fondation Les Eglantines – Vevey	200.–
Alleman Pia – Feldbrunnen	120.–	Fondation OISEAU BLEU – Vaduz	50'000.–
Auto-Lumière Sàrl – Lausanne	150.–	Fondation Pierre Demaurex – St-Sulpice	1'000.–
Baggenstos Margret – Stans	650.–	Fondation Rouffy & Cardis p.a PSI Fiduciaire	
Bailly Martial – Meyrin	100.–	et Gérance – La Croix s/Lutry	1'000.–
Bemberg Jacques – Lausanne	100.–	Freemont Management SA – Lutry	1'000.–
Berthod Christine – Morges	100.–	Frei Lydia – Zurich	100.–
Besson Pascal et Mireille – Pully	100.–	Freymond Jean-Pierre et Eliane – Grandvaux	160.–
Blanc François – Echichens	100.–	Gämperle-Oberholzer Othmar – Libingen	100.–
Blanc Jean-Pierre – Belmont	100.–	Gattiker Kaspar – Zurich	230.–
Blanc Raymond – Neuchâtel	100.–	Gehriger Willy – Pully	100.–
Bogoyavlensky Monique – Lausanne	100.–	Gemeindeverwaltung Zollikon	
Borgeaud Michel – Bex	100.–	Gemeinderatskanzlei – Zollikon	1'000.–
Bory Gérard – Nyon	200.–	Germanier Joseph et Anne – Lausanne	100.–
Bösch-Köppel Ida – Widnau	1'000.–	Goio Eric – Prévonnoloup	100.–
Bosso Marco – Lausanne	100.–	Golay Georges – Lausanne	100.–
Brault Marie-Laure – Fribourg	180.–	Graf William – Zermatt	500.–
Bridel Anne-Marie – Lausanne	200.–	Grandjean Bertrand – Romainmôtier	200.–
Caduff Annemarie – Zurich	200.–	Grandjean Blumette – Châtillens	400.–
Calame Daisy – Mont-Pélerin	100.–	Gubser Antoinette – Baar	200.–
Catella Edouard – Lausanne	100.–	Gygax Georges et Anne-Lise –	
Chauvy Anne-Françoise – Bex	130.–	Essertines s/Yverdon	100.–
Chevallaz Michel – Mies	250.–	Hänggi Anton et Rosmarie – Nunningen	180.–
Chevalley Jean-Pierre – Arzier	300.–	Hausammann-Berger Ruth und Willi –	
Choffat Paulette – Crissier	100.–	Unterstammheim	100.–
Chollet Jean-Daniel – Cully	100.–	Helpesrieder Margrit – Corseaux	100.–
Clerc Françoise – Epalinges	100.–	Helg Hans und Hedwig – Lütisburg	180.–
Commune d'Echandens – Echandens	100.–	Helg-Eberhard Alfred und Rosmarie –	
Commune de Froideville – Froideville	100.–	Lütisburg	100.–
Commune de Lonay – Lonay	100.–	Henriod Daniel – Cheseaux	100.–
Commune de Zollikon – Zollikon	1'000.–	Heusser Aldo – Müswangen	230.–
Cornish Françoise et Ian – Gland	500.–	Hofmann Franziska – Lausanne	100.–
Cornish Sheila – Vernier	200.–	Hunacek Durussel Ludmilla – Olon	100.–
Costa Rico – Grandson	100.–	Hutter Barbara – Bassersdorf	100.–
Cretella Robert – Gland	330.–	Hutter Catherine et Christian Bulliard – Lausanne	220.–
Crisinel Robin et Céline – Essert-Pittet	180.–	Ischi Nicole – Renens	100.–
Damay-Niquille Georgette – Cointrin	100.–	Isliger Marguerite – Verbier	100.–
de Meuron Yolande – Epalinges	300.–	Jaccard Thierry – Bière	200.–
de Podesta Schweizer Patricia – Greppen	200.–	Janulyte Kamile – Belmont-sur-Lausanne	1'000.–
Debély Jean-Philippe et Simone –		Jaquet André et Jane-Marie – Crissier	500.–
Le Mont-sur-Lausanne	400.–	Jaquier Anne-Marie et Jean-Hubert – Prévèrenge	200.–
Debons Rosine – Ormone (Savièse)	100.–	Jaton Arlette – Lausanne	250.–
Delacour Geneviève – Montpreveyres	150.–	Jaunin Fabienne – Genève	100.–
Delay-Gallmann Rosmarie – Thalwil	1'200.–	Jelk Yvonne – Lausanne	100.–
Delorenzi Sandro – Pully	100.–	Kämpfer Paul et Marianne – Toffen	100.–
Dubois Simone – Lausanne	100.–	Kämpfer Willy – Steffisburg	200.–
Dubuis Gabriel et Martine – Drône (Savièse)	100.–	Kipfer Eduard – Schlieren b. Köniz	100.–
Dumartheray Claude – Lausanne	100.–	Koutaissoff Alexandre – La Conversion	100.–
Duperrex Pierrette – Lausanne	100.–	Kugler Barbara – Bâle	1'200.–
Duss Pierrette – Schüpfheim	100.–	Kugler Dr Peter F. – Riehen	200.–
Duvoisin Edgar Marché de Vuflens – Vuflens-la-Ville	500.–	Leins Dominique – Gattikon	200.–
Ecuyer Florence – Cully	100.–	Maccio Aldo – Pully	100.–
Fallet Jean-Michel – Mollie-Margot	100.–	Marchesi Francine et Dante – Grandvaux	180.–
Fallot Guy – Lausanne	100.–	Markram Linoy – Lausanne	100.–
Ferrari Jean-Baptiste – Lausanne	200.–	Maurer Jacqueline – Lausanne	100.–
		Mayor + Cie SA Installations sanitaires – Pully	500.–
		Métraux Odette – Verbier	100.–
		Métry Roger – Echandens	100.–
		Michel-Wolf Ruth – Riehen	130.–
		Moget Jean – Pully	200.–

Moinat Jean – Rolle	100.–	Schmid Robert – Prilly	100.–
Monachon Jacques – Martherenges	100.–	Schorr Marianne – MuttENZ	100.–
Montemari Valerio – Renens	200.–	Schwarz Lisa – Yverdon-les-Bains	100.–
Montemari Sàrl – Renens	500.–	Sciaroni Emerita – Lugano-Loreto	400.–
Monti Josette – Lutry	100.–	Société de couture Mme Paulette Schlaefli – Champvent	200.–
Müller Brander Richard – Rheinau	200.–	Steckler Gaëtane – Vouvry	200.–
Muller Rochat Françoise Nelly – Lausanne	100.–	Stiftung C. & E. Elsener – Schwyz	100.–
Ngo Trieu Minh Hai – Prilly	260.–	Studer André et Monique – Lausanne	100.–
Nützi Cyrill – Oberuzwil	200.–	Stutz Hans – Lausanne	100.–
Odier Luc – Lully	100.–	Suter Lilly – Biberist	300.–
Ogay Daniel – Pully	100.–	Syrvet Marthe – Cheseaux	400.–
Pannatier Daniel et Petra – Savièse	100.–	Thomas Roland – Echallens	100.–
Parrat René – Vuflens-la-Ville	150.–	Thurre François – Fully	300.–
Pittet Pierre et Ginette – Lausanne	230.–	Thurre Jeanne – Saillon	200.–
Rapin Daniel et Christine – Lausanne	100.–	Transfotexte SA – Grandvaux	300.–
Reynard Georges et Hélène – Ormône / Savièse	200.–	Truffer Constance – Cheserex	210.–
Robert-Charrie Lucette – Boudevilliers	100.–	Ueltschi André et Madeleine – Dizy	100.–
Rocafort Catherine – St-Sulpice	100.–	Vieira Alvares Paula – Lausanne	250.–
Rochat Michel – Jouxten-Mézery	100.–	Villemin Christophe – Montreux	280.–
Roth Bernard – Genève	200.–	Vulliamy Georges et Femande – Morges	200.–
Ryter Jean-Philippe et Sylvie – Chardonne	100.–	Wallimann André – Echallens	230.–
Sakakini Guy et Lucette – Lausanne	100.–	Weber Blurette – Crésuz	100.–
Salzmann Claude et Anne – Ecublens	150.–	Windler Gabrielle – Mayen s/Torgon	100.–
Sauvain Paul-Emile et Jacqueline – Lausanne	225.–	Wuarchoz Didier et Vivian – Grancy	100.–
Savare Michèle – Lausanne	180.–	Wuliamoz Fabrice et Chantal – Renens	100.–
Scheidegger Charles et Nadine – Prangins	180.–	Zabey Philippe et Janine	100.–
Schianchi Suzy u. Attilio – Zofingen	200.–		

Dons reçus en souvenir

de M. Paul Bächler

Canton de Berne	250.–
M ^{me} Bächler Pia – Berne	500.–

de M^{me} Ida Spirig-Sieber

M ^{me} Bösch-Köppel Ida – Widnau	100.–
---	-------

de M. André Luyet

M. et M ^{me} Coupy Jean-Charles et Marylaure – Arbaz	700.–
--	-------

de M^{me} Elfi Michel

M ^{me} Gaderbough-Michel Yvonne – Muri	100.–
---	-------

de M. Samuel Moccand

M ^{me} Cavin Jacqueline – Chêne-Paquier	100.–
M ^{me} Cavin Josette – Lausanne	50.–
M ^{me} Castelien Françoise Susanne – Cronay	40.–
M. et M ^{me} Conrad Pierre-Alain et Nicole – Valeyres s/Rances	690.–
M. Duvoisin Etienne – Yverdon	20.–
M. et M ^{me} Favez Pierre et Marguerite – Vuarrens	50.–
M ^{me} Plantier Djamilah – Cronay	40.–
M. Viquerat Groux Raymond – Cronay	50.–
M. Zbinden Jean-Léon – Pomy	40.–

de M. Marcel Monnier

Association des œuvres d'utilité publique – Courtelary	200.–
---	-------

M. Aufranc Jean – Orvin	20.–
M. Burri Heinz – Bienne	50.–
M ^{me} Chopov Yvette – Les Pontins	50.–
M. et M ^{me} Liengme Raymond et Thérèse – Courtelary	50.–
M ^{me} Matter Marlène – Bienne	80.–
M. Ogi Gilbert – Cormoret	50.–
M. et M ^{me} Schüpbach Jean et Doris – Courtelary	50.–
M ^{me} Tschan Christine – Courtelary	50.–

de M. Toni Rogenmoser-Blattmann

M. et M ^{me} Blattmann Walter et Erica – Oberägeri	50.–
--	------

Dons EEAA / STRADA

Fondation Ambroise Jacques Mathieu et Marie-Eugène Mathieu Stiftung – Bâle	2'000.–
Fondation Comtesse Moira – La Croix-sur-Lutry	30'000.–
Fondation Orion Etude A. Corbaz et J.-L. Marti – Lausanne	5'000.–

Legs

M ^{me} Rosmarie Margstahler	24'150.–
M ^{me} Renée Früh	7'580.–
M ^{me} Yolanda Bettex – rétrocession	– 108'490.–

LE FOYER

Centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes
intellectuellement handicapées

CANNAGE ET REMPAILLAGE DE CHAISES VANNERIE, BROSSERIE, NATTERIE, TISSAGE, MISE SOUS PLI, ETC.



Durant les travaux, accès par l'entrée principale :

Route d'Oron 90 – 1010 Lausanne

TÉL. 021 651 22 12

MAIL ateliers.aa@lefoyer.ch • **SITE** www.lefoyer.ch

Heures d'ouverture du magasin :

Du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 00

Samedi : fermé